

LA LIBERTÉ

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

Grand'Rue, 13, Fribourg (Suisse)

ANNONCES

Agence de publicité Haasenstein et Vogler

144, Place de l'Hôtel-de-Ville, 144

ABONNEMENTS

	Suisse	Etranger
Trois mois . . .	Fr. 4 —	Fr. 7 —
Six mois . . .	« 6 50	« 13 —
Un an	« 12 —	« 25 —

Un numéro du journal : 5 centimes

ANNONCES

	annonces	Reclames
Canton, la ligne 15 cent.		
Suisse, « 20 «		50 cent.
Etranger, « 25 «		

VENDREDI 16 OCTOBRE 1896

289 — Saint Gall, confesseur — 87

Numéro 241

VINGT-SIXIÈME ANNÉE

Courage donc, chers Fils, et agissez virilement, pleins de confiance en Dieu dont vous servez la cause, appuyés sur les doctrines de cette Chaire apostolique à laquelle a été confié l'enseignement (BREF DE PIE IX A LA Liberté.)

O. I. X.

La Presse est une œuvre pie d'une utilité souveraine. (Pie IX.)

Nous avons constaté avec plaisir que, dans le ministère que vous exercez, vous vous proposez d'adhérer fermement aux conseils que le Saint-Siège a donnés aux écrivains catholiques. (BREF DE LÉON XIII A LA Liberté.)

M. V. X.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service de l'Agence télégraphique suisse

Francfort, 15 octobre.

Le correspondant de Constantinople de la Gazette de Francfort télégraphie à son journal que l'on raconte de bonne source l'incident suivant qui a produit au Palais du sultan la plus grande irritation contre l'ambassadeur d'Angleterre, sir William Currie :

Sir Currie fit demander, il y a quelques jours, l'amiral Woods-Pacha, un Anglais au service de la Turquie, et lui fit des reproches au sujet de la tiédeur de son attitude au sein de la Commission militaire. Sir Currie déclara à cette occasion, qu'il était indigné de deux officiers anglais de porter l'uniforme d'un souverain à l'égard duquel l'épithète d'assassin n'était pas de trop.

Woods répondit à l'ambassadeur : « Oui certes, je porte l'uniforme du Sultan, et je ne permets pas qu'on l'insulte en ma présence. »

La dessus Woods-Pacha quitta l'ambassade sans prendre congé de l'ambassadeur et fit rapport au Palais au sujet de cet incident.

Londres, 15 octobre.

On télégraphie de Rome au Standard que le Pape a écrit au Sultan, lui demandant, au nom de Dieu, de faire cesser les atrocités contre les chrétiens. Le Sultan a réservé sa réponse.

Bombay, 15 octobre.

Des bandes appartenant à la tribu des Marri ont attaqué la station de Sanari, sur la ligne de Guitta et ont tué tout le personnel sauf le chef de gare. Un détachement sous le commandement d'un officier européen, est prêt à partir pour occuper la station.

Gotha, 15 octobre.

Le Congrès socialiste a décidé hier de célébrer le 1^{er} mai 1897, comme d'habitude. M. Bebel a rapporté sur le Congrès de Londres et a annoncé que l'on a réussi à prendre des mesures pour que le prochain Congrès international, qui aura lieu en Allemagne en 1899, puisse avoir lieu sans être troublé : les anarchistes sont d'ores et déjà exclus. Le Congrès a ensuite approuvé les propositions de M. Auer, suivant lesquelles la direction politique du parti est confiée à la fraction socialiste du Reichstag et la direction des affaires au Comité directeur à Hambourg.

Madrid, 15 octobre.

Une correspondance de La Havane à un journal de Cadix annonce que le général Weyler a failli être assassiné ; une femme lui avait donné rendez-vous dans une maison où des conspirateurs attendaient. Ceux-ci ont été arrêtés.

Ostende, 15 octobre.

Les tempêtes ont fait depuis samedi 22 victimes.

Munich, 15 octobre.

Après des débats qui ont duré 15 jours, la Cour d'assises a rendu hier soir à 10 h. 1/2 son verdict dans l'affaire du maçon Berchtold, accusé d'avoir tué trois personnes pour les dépouiller. Berchtold a été condamné à mort.

Berne, 15 octobre

Les banques suisses d'émission ont décidé d'élever au 5 % le taux de l'escompte.

Berne, 15 octobre.

La chancellerie fédérale a reçu hier après-midi un premier envoi de 113,000 signatures du canton de Vaud pour la pétition en faveur des Arméniens.

Porrentruy, 15 octobre.

Les délégués du parti conservateur réunis hier soir à Bassecour, se sont déclarés d'accord pour une entente avec le parti radical dans les deux arrondissements du Jura. Si les représentants du parti conservateur dans le X^e arrondissement ne sont pas acceptés par l'assemblée du parti radical, qui se réunira dimanche prochain, ce refus sera considéré comme une déclaration de guerre en ce qui concerne le XI^e arrondissement. M. Folletière a été nommé à l'unanimité candidat pour le XI^e arrondissement.

Frauenfeld, 15 octobre.

Un Comité, composé de 17 membres, à la

tête duquel se trouve M. Berger, pasteur évangélique de la ville, adresse un appel au peuple de Thurgovie, l'invitant à faire parvenir des dons et à signer l'adresse du Comité d'initiative de Berne.

Zurich, 15 octobre.

M. Greulich, secrétaire ouvrier, décline la candidature au Conseil national que lui offraient les cheminaux, en déclarant qu'en sa qualité de membre du parti socialiste il ne pourrait accepter une candidature que si celle-ci était proposée par une assemblée électorale de son propre parti.

Genève, 15 octobre.

Les Vaudois sont arrivés ce matin par une dizaine de trains et quatre bateaux spéciaux, au nombre de plus de 12,000, pour fêter leur journée à l'Exposition nationale. Un grand nombre de Vaudois habitant Genève se sont joints à eux.

La ville est pavoisée.

Un grand enthousiasme règne dans les rues, où se presse une foule nombreuse.

En arrivant, les Vaudois se sont rendus au Jardin anglais, où un vin d'honneur a été offert. Le cortège s'est ensuite formé conformément au programme, et a parcouru la ville, accueilli par les cris de : Vive les Vaudois ! Vive le canton de Vaud ! Vive Lausanne ! On compté 200 drapeaux dans ce cortège qui, à la Place Neuve, a déposé plusieurs belles couronnes sur le monument du général Dufour.

Le cortège s'est ensuite scindé pour entrer dans l'enceinte de l'Exposition en quatre fractions.

M. Gavard a prononcé un très chaleureux discours de bienvenue, auquel a répondu M. le conseiller fédéral Ruffy.

Un grand enthousiasme se manifeste de plus en plus.

A midi, le cortège s'est reformé pour se rendre au Palais électoral, où a eu lieu un banquet de 2,500 couverts.

LES DANGERS DE GUERRE

L'on a pu remarquer l'affection que les organisateurs des fêtes en l'honneur du czar à Paris, ont mise à donner à la démarche du souverain russe, un caractère pacifique. Le mot *Pax* flamboyait partout où paraissaient leurs Majestés impériales et l'on a pu obtenir des quatre millions de Parisiens et de Français qui encombraient les rues et les places de la capitale, que pas une fois le nom de l'Alsace-Lorraine ne serait prononcé et que pas une allusion ne serait faite à l'Allemagne.

Il n'est pas moins remarquable que, d'après les versions qui ont circulé dans les journaux français, le traité d'alliance que l'on dit signé entre la Russie et la France aurait une portée exclusivement défensive, comme du reste c'est la portée du traité qui lie les Etats de la triple alliance. Il semble donc que les deux groupements de puissances qui existent en ce moment en Europe, aient pris pour programme le maintien du *statu quo*, en renonçant à l'ébranler dans des buts de conquête ou de revanche.

Est-ce à dire que ces dispositions, que nous croyons sincères, garantissent pour longtemps encore le maintien de la paix en Europe ? Hélas ! non ; car le *statu quo* n'est prévu qu'en Europe entre les grandes puissances, et il peut surgir, dans le reste du monde, bien des causes de conflits aigus, qui se dénoueraient les armes à la main. En principe, ces conflits restent en dehors des engagements de la double ou de la triple alliance, mais pour autant seulement qu'ils n'auront pas leur contre-coup sur le territoire européen. L'Angleterre et la France, par exemple, pourraient se faire la guerre en Egypte ; la Russie et l'Angleterre, dans le Pamir ou en Afghanistan ; mais les Etats en lutte ne devraient pas s'attaquer sur les terres ou sur les mers de l'Europe. Est-ce possible ?

Et puis, quelle que soit la sincérité

des puissances dans le désir du maintien du *statu quo* européen, on peut dire et déjà prévoir des événements qui le modifieront au point d'engager les plus graves questions d'équilibre européen.

On prévoit, par exemple, qu'à la mort de l'Empereur d'Autriche, la Hongrie modifiera, même par la violence, sa situation vis-à-vis de la Cisleithanie ; mais alors aussi les races opprimées par les Magyars se lèveront pour réclamer l'égalité de traitement, et si leurs vœux, au fond légitimes, sont repoussés, il est bien probable qu'elles appelleront des secours du dehors, les Transylvains s'annexeront à la Roumanie, les races slaves aux Etats voisins de l'Est ou du Sud. Comment cela pourra-t-il se faire sans une conflagration européenne ?

Autre danger en Belgique, aussi à la mort du souverain. Chacun sait que le socialisme constitue, en Belgique, un parti extrêmement puissant, si puissant que peut-être il aurait contrebalancé le parti catholique au dernier renouvellement de la Chambre des représentants, si les anciens électeurs censitaires n'avaient eu pour les sauver l'institution du vote plural. Les couches profondes du suffrage universel n'ont été attirées ni par les libéraux, ni par les radicaux qui se fusionneraient bien plutôt avec les socialistes, ni par les catholiques. Il y a bien eu des tentatives de constituer un parti démocratique catholique, mais ce parti tend à se dissoudre, combattu qu'il est par le parti catholique, tandis que la propagande socialiste exerce une attraction incessante et malheureusement efficace.

Or, qu'arrivera-t-il le lendemain de la mort du roi Léopold II ? Écoutons le principal organe des socialistes français, la *Petite République* :

« On peut prévoir, sans optimisme, le jour prochain où nos amis, maîtres de la Chambre, pourront sans faire appel à la violence, culbutter le trône et proclamer la République socialiste.

Mais le lendemain ? Le lendemain, toutes les monarchies seront ligüées contre le vaillant petit peuple et des armées allemandes passeront la frontière. Quelle sera, dès lors, l'attitude de la France républicaine ?

On, malgré la haine de la démocratie, nos gouvernants comprendront ce que commandent et les traditions et l'intérêt de notre pays, et nos troupes devront alors s'unir à la nation belge, debout pour défendre son territoire et ses libertés conquises. Ou, poussant jusqu'à la plus infâme des trahisons l'esprit réactionnaire, nos ministres se feront les alliés des hordes prussiennes, les complices des attentats impériaux. »

Ces hypothèses ne sont nullement aventurées. D'autres circonstances sont également probables, telle que la demande de la Belgique républicaine de se réunir à la France, telle aussi qu'un dissentiment entre les puissances, les unes voulant comprimer la révolution belge, tandis que d'autres puissances s'opposeraient à une action militaire de l'Allemagne.

Les élections en Hongrie

(De notre correspondant particulier.)

Buda-Pest, le 12 octobre.

Le ministre de l'Intérieur, M. Banffy, est en ce moment occupé à dresser la liste de ses candidats. Une nuée de postulants font antichambre chez lui, pour obtenir l'investiture qui donnera droit à l'appui de l'administration, de la gendarmerie et de la police, ainsi qu'aux larges subventions allouées par le gouvernement à ses candidats.

Un fonds électoral de trois millions de florins est constitué. La somme paraît fabuleuse, mais elle sera juste suffisante si l'on tient compte de ce fait que certaines circonscriptions coûteront cent mille florins au candidat officiel.

Le nombre des Juifs pourvus de l'investiture est considérable : on en connaît ac-

tuellement trente-huit. Le candidat juif est, en effet, le bienvenu au ministère, car, disposant d'énormes richesses, il fait son élection sans demander un kreuzer au gouvernement. Tout ce qu'il sollicite, c'est l'estampille qui lui confère le droit de faire marcher au doigt et à l'œil les préfets et les commandants de gendarmerie.

On ignore dans l'Europe civilisée comment se font les élections ici. L'inoubliable élection de Neutra fut une surprise pour les Hongrois eux-mêmes. La gendarmerie occupait les routes pour arrêter les citoyens se rendant au lieu du vote. Pour passer, il fallait un sauf-conduit du candidat libéral ou de l'autorité. Les partisans du comte Zichy étaient incarcérés dans leur propre maison gardée par les gendarmes. On va assister aux mêmes scènes et, je puis l'affirmer d'avance, le parti libéral l'emportera avec une forte majorité.

Sous ce régime de la brutalité, il est impossible d'aspirer à des succès immédiats. Tout ce qu'on peut espérer c'est d'envoyer à la Chambre quelques indépendants pour protester platoniquement sans doute, mais enfin pour maintenir les principes en attendant l'avènement de la liberté. Le parti populaire ou parti catholique compte déjà d'innombrables adhérents, mais il n'aura pas plus de vingt élus, ce qui sera magnifique, étant donné le fonctionnement des choses.

Dieu, dit-on, a créé le chat pour nous permettre de caresser le tigre. Dieu, pourrait on dire, nous a donné les Hongrois pour nous permettre d'être caressés par le Turc sans être écorchés vifs ou éventrés comme à Constantinople.

CONFÉDÉRATION

Les élections au Conseil national.

— La démission de M. Viquerat, député vaudois de l'arrondissement du nord, est confirmée par la Revue de Lausanne, qui publie la lettre suivante :

A la rédaction de la Revue, à Lausanne.

Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir faire connaître à vos lecteurs que l'état de ma santé m'obligeant à des précautions, il ne me serait plus possible, ou du moins difficile de suivre les séances du Conseil national.

Je décline donc un nouveau mandat, tout en remerciant les électeurs de l'arrondissement du nord du canton pour la confiance qu'ils m'ont accordée dès 1883, et en faisant des vœux pour le bonheur et la prospérité de notre patrie.

Agrez, messieurs, l'assurance de ma parfaite considération.

V. Viquerat.

La détermination de M. Viquerat, ajoute la Revue, est infiniment regrettable ; tous ceux qui connaissent l'honorable conseiller d'Etat le sentiraient et le diront avec nous. Mais elle est définitive. Les raisons que donne M. Viquerat ne sont pas des raisons de forme ou de circonstance. Nous devons donc enregistrer son refus et considérer comme ouverte la vacance qu'il produit dans la députation.

M. Viquerat avait été élu pour la première fois au Conseil national en 1883. L'adoption du décret des incompatibilités avait créé trois vacances dans l'arrondissement du nord, où la majorité s'était prononcée contre le décret. Il fallait remplacer MM. Jordan-Martin, à cette époque inspecteur général des forêts, Decoppet et Vuillemoz. Les conservateurs se présentèrent au scrutin. L'élection eut lieu le 27 mai. Les candidats radicaux, MM. Viquerat, Golaz et Déglon furent élus haut la main par 8,240, 7,643 et 7,849 suffrages. Les candidats conservateurs, MM. Rochaz, David, colonel, et Savary réunirent 5,026, 4,950 et 4,361 voix.

M. Viquerat fut réélu en 1884, 1887, 1890 et 1893, sans opposition appréciable.

La Revue ne laisse pas transparaître les intentions de son parti au sujet de la succession du démissionnaire.

A Neuchâtel, les radicaux portent leurs quatre députés actuels, MM. Comtesse, Jeanhenry, Martin et Tissot. Ils laissent en blanc le cinquième siège, qui est occupé depuis quelques années par M. Calame-Golin, conservateur. Ce dernier est le seul candidat qui soit porté par les conservateurs. De leur côté, les socialistes entrent en lice et paraissent vouloir porter deux

candidats. Les conservateurs auront fort à faire pour disputer leur siège à ces nouveaux concurrents.

Au Tessin, les tentatives d'arrangement ont échoué. Les conservateurs s'apprêtent à reconquérir l'arrondissement du nord, autrement dit le *circondario*. L'assemblée qui proclamera leurs candidatures est convoquée sur aujourd'hui jeudi, 2 heures, à Bellinzona. Les radicaux ont déjà arrêté les noms de leurs candidats. Ce sont : MM. César Bolla, Camuzzi, Pioda et Rusconi. Ce dernier est un vieux radical modéré; il prend la place du révolutionnaire Bruni, qui se retire. M. César Bolla remplace son frère décédé.

Les candidats radicaux de l'arrondissement du sud, *circondario*, sont MM. Borella et Manzoni, députés sortants. Ici encore il est probable que les conservateurs entreprendront la lutte, bien que les chances leur soient moins favorables que dans l'arrondissement du nord.

La lecture du *Corriere* ne nous a point éclairé jusqu'à présent sur l'attitude que prendront les corréistes.

Les conservateurs tessinois de toute nuance forment en réalité la bonne moitié du corps électoral tessinois. La votation du 25 octobre montrera sans doute qu'ils ont la majorité dans le grand arrondissement du nord, pour peu que les troupes marchent disciplinées au combat. L'absence de toute représentation conservatrice du Tessin aux Chambres est un fait anormal, et c'est aussi l'une des causes de la désorientation de la droite, où manquent des parlementaires aussi expérimentés et aussi fermes que l'était, par exemple, M. Pedrazzini.

En Argovie, un fait nouveau se produit. Les conservateurs du Frickthal ont décidé de porter M. le conseiller d'Etat Conrad, à la place de M. Widmer, qui s'est désisté. La candidature de M. Conrad donne au parti conservateur-catholique de cet arrondissement des chances bien supérieures à celles qu'il aurait eues en conservant M. Widmer. La lutte prend un plus grand caractère, grâce aux éminentes capacités du magistrat catholique dont s'honore l'Argovie. Le candidat radical de Baden, M. Jäger, n'a plus qu'à se bien tenir; il a à faire à forte partie.

Des Grisons nous arrive la nouvelle que les conservateurs du XXXVI^e arrondissement (Oberland, Dissentis, etc.) ont proclamé la candidature de M. Decurtins, conservateur-catholique, et celle de M. Planta, conservateur protestant. Ce dernier est opposé au député radical actuel, M. Casparis. Les radicaux se contentent de porter M. Casparis, laissant, pour le second siège, leurs électeurs porter leurs suffrages sur l'un des deux candidats conservateurs.

Malgré les démentis de ces derniers jours, il se confirme que M. Holdener, conseiller national de Schwyz, refuse absolument toute nouvelle candidature. C'est une perte sensible pour la droite. M. Holdener était l'un des plus anciens représentants conservateurs du canton de Schwyz aux Chambres fédérales. Il prit une part active aux débats des deux révisions et aux orageuses discussions du Kulturkampf, qu'il combattit avec énergie. Il était aussi fort apprécié comme juriste, même par ses adversaires. La gauche l'avait désigné, il y a cinq ans, comme vice-président du Conseil national, et il avait été élu à une belle majorité. Mais il déclina cet honneur.

En remplacement de M. Holdener, les conservateurs schwyzois portent M. le Dr Bühler, de Schwyz, l'un des chefs de la nouvelle école conservatrice. M. Bühler est bien connu à Fribourg, où il a passé plusieurs années de sa jeunesse. Il s'intéressait beaucoup à nos luttes politiques.

Les deux autres députés de Schwyz, MM. Benziger et Schwander, sont maintenant. L'opposition libérale ne paraît pas vouloir entrer en campagne.

La journée vaudoise à l'Exposition. — C'est aujourd'hui la journée vaudoise, qui a attiré à Genève un flot immense de visiteurs du canton de Vaud. En raison de l'affluence prévue, le Comité a décidé que le cortège se formerait, non à la sortie de la gare, ce qui aurait été cependant bien plus pittoresque, mais au Jardin anglais.

Voici l'ordre du cortège :

1. Gendarmes genevois. 2. Demeiselles d'honneur. 3. Gardes de l'Exposition. 4. « Union instrumentale » de Lausanne. 5. M. le conseiller fédéral Ruffy et M. A. Gavard, délégué du Comité central et président du Comité de réception. 6. Comité de réception. 7. Gendarmes vaudois. 8. Huissiers du Conseil d'Etat vaudois. 9. Conseil d'Etat. 10. Tribunal cantonal. 11. Députation vaudoise aux Chambres fédérales. 12. Grand Conseil. 13. Prêtres. 14. Syndies. 15. Cadets de Lausanne (avec leur musique). 16. Fanfare lausannoise. 16 bis. « Lyre » de Montreux. 17. Etudiants. 18. Enfants porteurs d'attributs. 19. Confrérie des Vignerons. 20. Nobles fusiliers de Moudon. 21. Abbaye de Moudon. 22. Volontaires de Moudon. 23. La « Lyre »

de Moudon (chœur mixte). 24. Club alpin suisse. 25. « Harmonie » de Lausanne. 25 bis. « Union instrumentale » de Morges et Rolle. 26. Gymnastes. 27. Société cantonale des chanteurs vaudois. 28. Corps de musique de Grandson. 28 bis. « Union instrumentale » de Payerne. 29. Société de tir. 30. Société vaudoise de Secours mutuels. 31. Sociétés diverses. 32. « Union instrumentale » de Nyon. 32 bis. « Abeille » de Lucens. 33. Citoyens. 34. Fanfare tessinoise de Lausanne. 35. Sociétés vaudoises de Genève. 36. Vaudois habitant le canton de Genève. 37. Gendarmes genevois.

Suisse et Tunisie. — M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères de France, poursuivant le règlement de la situation conventionnelle de la Tunisie avec les diverses puissances, vient de signer avec M. Lardy, ministre de Suisse à Paris, un arrangement qui étend à la Tunisie les traités et les conventions existant entre la France et la Suisse. En vertu de cet arrangement, la Suisse bénéficie du traitement commercial de la nation la plus favorisée, la France exceptée. Ce traitement est concédé dans la même forme où est établi le régime des relations commerciales entre la Suisse et la France depuis le mois d'août 1895.

FAITS DIVERS CANTONAUX

Probité et reconnaissance. — Il y a quelques jours, une femme de chambre d'un des principaux hôtels de Montreux trouvait, après le départ d'une famille américaine et dans les appartements qu'elle avait occupés, une pièce de vingt francs. La brave fille s'empressa de la remettre au directeur de l'hôtel qui expédia la somme à Paris où devait se trouver la famille. Celle-ci était partie pour Londres. La pièce de 20 francs revint et fut expédiée à Londres. Au retour du courrier, le directeur de l'hôtel recevait une charmante lettre priant qu'on remerciât la femme de chambre pour sa probité et qu'on lui remit le montant d'un mandat s'élevant à 40 fr., soit le double de la somme trouvée.

La semaine dernière, par contre, un étranger vingt fois millionnaire, résidant à Lausanne, perdait une épingle d'une très grande valeur. Un habitant de Pully ou Lutry la trouve, il monte à Lausanne; l'étranger est absent; notre homme revient le lendemain et reçoit, à la remise de l'objet, cent sous, à peine de quoi payer ses déplacements.

ÉTRANGER

LE CZAR ET LES LUTHÉRIENS

Un journal allemand, le *Zeit*, raconte que les Comités de l'Eglise évangélique de Darmstadt ont refusé de prendre part à la réception du czar et de la czarine, ne pouvant oublier que l'ex-princesse Alice de Hesse a abjuré la religion luthérienne pour devenir impératrice de Russie. Peu de jours auparavant, un important Congrès religieux, réuni à Darmstadt, avait traité la question des mauvais procédés du gouvernement russe à l'égard des protestants des provinces baltiques auxquels il avait témoigné de vives sympathies. Le *Zeit* croit devoir excuser l'accueil officiel fait à Darmstadt aux souverains russes en rappelant que le Grand-Duché doit à l'intervention du czar Alexandre II d'avoir conservé son autonomie en 1866, après la victoire de la Prusse.

NOUVELLES DU MATIN

Le mariage du prince de Naples sera célébré très simplement. La reine d'Angleterre ayant fait savoir au roi d'Italie qu'elle se fera représenter par le duc de Connaught au mariage du prince de Naples, le roi Humbert lui répondit en l'informant que ce mariage se ferait dans l'intimité la plus absolue. Il en a été de même pour l'empereur Guillaume, le roi de Grèce, le roi de Serbie, le roi de Roumanie, les princes héritiers de Suède et de Danemark, le prince Alphonse de Portugal, qui ont renoncé à leur voyage à Rome à la suite de la décision prise de célébrer ce mariage sans aucun appareil.

Conflit de races en Hongrie. — On mande de Budapest à la *Gazette de Francfort* que, dans la commune de Hrusztin, habitée par les Slovaques, une rixe sanglante a éclaté entre des libéraux et des adhérents du parti du peuple. La gendarmerie a fait usage de ses armes et deux femmes ont été blessées. Les Slovaques menacent de mettre le feu à la localité. Des troupes ont été envoyées sur les lieux.

Voyages sensationnel. — Le journal la *Epoca* apprend de bonne source que l'empereur Guillaume a fait annoncer au roi Charles de Roumanie qu'il viendrait lui rendre visite, à Bucharest, dans le courant de l'année prochaine, probablement au mois de mai. Le même journal

croit savoir que l'empereur Guillaume se rendra de Bucharest à Saint-Petersbourg, par Odessa.

Affaires turques. — On mande de Constantinople à la *Gazette de Francfort* que le sultan a accordé hier, en présence du drogman de l'ambassade de Russie, une longue audience à M. Nikonoff, conseiller d'Etat russe. On attribue une importance politique à cet entretien, en dépit des assurances contraires émanant des cercles diplomatiques.

Le sultan a reçu également le correspondant du *New-York Herald*, M. Sidney Whitman, qu'il a chargé de ses salutations et de ses vœux pour le prince Bismarck. Abdul-Hamid a remis à M. Whitman deux vases de style vieux turc, d'une très grande valeur qu'il offre à M. de Bismarck avec l'expression de sa haute sympathie. M. Whitman quitte Constantinople aujourd'hui.

Une nouvelle à sensation, mais heureusement démentie aussitôt, nous arrive de par delà l'Atlantique. Une dépêche de Washington prétend que le conseil des ministres des Etats-Unis aurait décidé de donner ordre à M. Terrell, ministre des Etats-Unis en Turquie, qui était allé à Smyrne, de s'embarquer à bord du croiseur *Bancroft* et de rentrer à Constantinople. Si le gouvernement turc faisait opposition, l'amiral américain Selfridge a reçu pour instruction de faire avec son escadre une démonstration pour appuyer la demande de laisser le *Bancroft* passer les Dardanelles.

Les puissances auraient donné leur assentiment et promis leur appui, le cas échéant et M. Clifton Breckenridge, ministre des Etats-Unis à Saint-Petersbourg, aurait même obtenu consentement de la Russie. Tout cela est pure invention d'un journal peu scrupuleux dans ses informations.

Un démenti. — Les mauvaises nouvelles sur l'état commercial et financier de Rio de Janeiro sont démenties. L'Association commerciale de cette ville vient de télégraphier au *Times* pour protester contre la dépêche publiée par ce journal et dont nous avons donné un résumé. L'Association repousse énergiquement toute idée de moratoire.

LETTRE DE PARIS

(De notre correspondant de la Liberté.)

Paris, 13 octobre.

J'ai attendu pour vous écrire que les fêtes russes fussent terminées et que, les derniers lampions éteints, l'impression commençât à se dégager nette, précise, à tous les points de vue.

Un mot d'abord pour rectifier une note quelque peu chagrine de ma dernière lettre : Paris s'est surpassé; pendant trois jours la plus belle ville du monde n'était plus du monde, elle appartenait au rêve.

Et pas un incident, pas un accroc, pas une vulgarité, pas une erreur n'est venue tirer la ville des villes ni ses glorieux hôtes du songe éblouissant qu'ils poursuivaient.

La foule, elle, a été tout simplement admirable de tenue. Admirable, je le répète; il n'y a pas d'autre mot qui convienne pour lui rendre l'hommage qu'elle mérite. Moi, Français, je n'aurais pas cru qu'une foule française pût témoigner de tant de noblesse, de tant d'exquise urbanité, qu'elle sût donner si grand air à son enthousiasme, et montrer tant de tact dans les manifestations de son allégresse. J'ai été émerveillé et ému.

Venons en, maintenant, à notre sujet.

Au point de vue de la politique européenne, il est évident que l'axe de cette politique est déplacé, qu'il y a quelque chose de plus dans la balance des nations. L'alliance franco-russe était dans les préoccupations de tous, elle semblait la résultante même des dispositions diplomatiques et militaires de la Triple. Le fait est accompli; à la face du monde le czar a mis sa main dans la main de la France.

Le toast de Cherbourg parlait de « nation amie »; le toast de l'Elysée donnait à cette expression toute sa portée; le toast de Châlons, éclatant en fanfare, a illuminé d'un éclair cette portée.

A l'Elysée, le président Faure parle de « sceller les liens qui unissent les deux pays », et le czar répond que « fidèle à d'innombrables traditions, il est venu saluer le chef d'une nation à laquelle l'unissent des liens si précieux ».

Et à Châlons il déclare « inaltérable » l'amitié dont il parlait à Cherbourg et précisant la nature des liens auxquels il a fait allusion à Paris, il célèbre la *confraternité d'armes* des deux armées.

Or, ces toasts ont été écrits et ils ont été lus; c'est indiquer en deux mots leur va-

leur : ce sont de véritables actes diplomatiques.

Libre à quelques esprits chagrins d'équivoquer sur l'absence dans ces documents du mot « alliance »; c'est pure querelle de mots et ceux-là mêmes qui se livrent à cet exercice diplomatico-grammatical ne se font aucune illusion.

Ce qui met le comble à leur mauvaise humeur, c'est qu'ils sentent parfaitement que la visite du czar en France est le terme, la consécration d'une lente et habile action diplomatique, et qu'elle est aussi la préface d'un acte d'une importance extraordinaire que le temps se chargera de mener à bien.

Versailles! Châlons! que de souvenirs ces noms évoquent! Châlons, c'est notre dernière armée s'en allant vers la déroute de Sedan et suivant déjà, inconscient du lendemain, la grande route de la captivité! Versailles, c'est la création de l'Empire d'Allemagne! Est-ce hasard? est-ce symbole que le czar a été fêté dans la Galerie des Glaces et qu'il a passé l'armée française en revue dans les champs catalauniques?

Pendant les fêtes russes, les partis ont observé la trêve du czar et la politique a chômé.

Les socialistes même avaient cru bon de se faire. Le comité révolutionnaire avait beau protester contre la présence à Paris d'un autocrate; un meeting, où le grotesque le disputait à l'odieux avait bien été tenu à Grenelle; mais c'étaient là bagatelles de tréteaux; et, prudents comme toujours, les amis de M. Guesde et de M. Jaurès s'étaient soigneusement terrés; ils n'avaient pas osé affronter la formidable colère qui aurait accueilli leurs manifestations.

Ils font mine aujourd'hui de vouloir se rattraper. M. Turot, dans la *Petite République*, M. Jaurès, dans le *Matin*, annoncent que les socialistes vont demander compte au gouvernement de la procédure qu'il a suivie pour s'assurer les crédits nécessaires à la réception des souverains russes; ils entendent également soulever la question de la participation du Parlement aux fêtes, participation que, d'après eux, M. Félix Faure et le cabinet se sont efforcés de réduire à sa plus simple expression, etc.

Est-il besoin de dire que les radicaux s'apprêtent à faire chorus avec les socialistes?

Les membres de l'ancien cabinet ont d'ailleurs, une fois de plus, laissé passer le bout de l'oreille : il y a deux jours, M. Mesurere préchait sans vergogne la nécessité de l'union des radicaux et des socialistes. J'avais bien raison de vous dire que les polémiques de ces vacances aboutiraient à cette comédie.

Les radicaux sont peut-être plus répugnants que les socialistes; ceux-ci ont au moins le mérite d'une certaine franchise, ceux-là ne sont que des hypocrites.

Lors de la réception à l'Elysée des membres du Parlement, le czar a visiblement voulu indiquer qu'il entendait ne se mêler en rien de nos querelles intestines : il s'est fait présenter le royaliste M. Buffet, les opportunistes M. Ribot et M. Constans, le radical M. Bourgeois. Il a, le lendemain, accentué cette attitude en recevant à sa table en même temps, M. Hanotaux, le duc de Chartres et la princesse Mathilde.

Cela n'empêche pas les feuilles radicales de tirer parti du très bel entretien que le czar a eu avec leur chef pour prétendre qu'il a voulu voir en lui le président du conseil de demain.

Ils ont même inventé l'histoire d'une conversation qu'aurait eue à Châlons M. Chichskine et M. Bourgeois, en ajoutant que ce dernier avait, à l'issue de l'entretien, présenté à son interlocuteur M. Doumer et M. Lockroy. Or, ni M. Chichskine, ni M. Doumer n'étaient à Châlons.

Ce sont là évidemment faits de peu d'importance, mais ils dévoilent l'état d'esprit de l'opposition. On pouvait croire qu'elle aurait la pudeur d'attendre que Nicolas II ait regagné Petersbourg pour reprendre les armes; il n'était pas à Darmstadt que le député radical Cornudet accusait dans la *Lanterne* le ministre Barthou d'avoir triomphe dans l'affaire des conventions de l'Orléans et du Midi.

Nous allons donc assister à une lutte d'autant plus âpre que radicaux, socialistes, voire même modérés, ont à se faire pardonner de s'être, eux démocrates, inclinés devant un empereur. Nous en sommes encore là.

Quelques remarques pour finir : dans sa dépêche d'adieu, le czar a marqué avec soin que c'était la France qu'il était venu visiter et c'est à elle qu'il a adressé ses remerciements.

Sa visite aux présidents des deux Chambres, l'accueil ému qu'il a fait au président socialiste du conseil municipal de Paris témoignent également de ce souci.

Le président Faure, qui a été, somme toute, d'une correction absolue et qui, à Cherbourg, avait véritablement cherché à prévenir l'orage, échappera peut-être ainsi aux reproches d'exclusivisme, d'orgueil monarchique, etc., qu'on s'apprêtait à faire pleuvoir sur lui. Mais les politiciens sont

gens de si mauvaise foi que ce n'est pas sûr.

Emettons un regret pour finir : c'est que, malgré l'exemple qui leur avait été donné par le czar, nos gouvernants n'aient pas associé la religion aux fêtes russes.

Ces gens-là détournent les yeux de Dieu, Dieu détournera d'eux les siens.

P. D.

CHRONIQUE MUSICALE

MUSIQUE DE CHAMBRE

La Société de musique de chambre publie le programme de sa première séance qui aura lieu dimanche, le 18 octobre prochain, dans la Grande salle du Collège St-Michel, à 5 h. du soir. Nous le reproduisons :

1. HAYDN. Quatuor en sol majeur.
2. BEETHOVEN. Sérénade op. 25 pour flûte, violon et viola.
3. MOZART. Trio en sol majeur pour piano, violon et violoncelle.

Il nous paraît opportun de donner quelques brèves notes sur Haydn et le Quatuor, forme musicale qu'il a poussée à un haut point de perfection. A l'occasion d'autres séances, nous ferons une étude semblable des deux autres maîtres compris dans ce premier programme : Mozart et Beethoven.

Suivant les traces de Ph.-E. Bach, le plus connu des fils de J.-S. Bach, Haydn s'attacha surtout au développement de la Sonate pour clavier d'après la conception qu'en avait son illustre précurseur. La forme de la sonate appliquée à d'autres instruments donne naissance soit au trio, soit au quatuor, qui sont les bases de la musique de chambre moderne. Cette même forme s'étendit aussi à la symphonie dont Haydn fut le créateur.

Le Quatuor, chez Haydn, se compose de quatre morceaux différents, mais réunis cependant en un tout homogène. Voici une analyse du contenu de chacun d'eux.

Le premier morceau d'une allure ordinairement modérée sert d'exposition et détermine en quelque sorte le caractère général de l'œuvre. Il se divise lui-même en deux reprises. La première introduit les idées mères et les répète afin de les mieux affirmer. La seconde développe ces mêmes idées et les présente sous leurs aspects les plus variés, tantôt en les parant des modulations les plus inattendues, tantôt en les opposant les unes aux autres dans l'enchevêtrement le plus ingénieux et le plus pittoresque, pour arriver enfin à une conclusion rapide qui rappelle le début.

Le deuxième morceau, d'un mouvement lent, est, si l'on veut, la partie méditative du quatuor. Une large mélodie, chantée par le premier violon, se dessine nettement sur le fond estompé de l'accompagnement. Dans d'autres cas, Haydn écrit en cette place des variations, telles, par exemple, celles du *Kaiserquartett* sur l'hymne national autrichien.

Suit le Menuet gracieux et léger, évoquant le souvenir de la danse vieillotte dont il porte le nom.

Puis vient le final très rapide en forme de Rondo. Le thème principal apparaît intégralement entre chaque épisode.

Dans le quatuor de Haydn le rôle prépondérant est certainement tenu par le 1^{er} violon, beau parleur plein d'esprit. Le 2^e violon, plus modeste, n'intervient que pour appuyer les discours de son acolyte. Quant à la viola, c'est une personne bavarde à l'excès, qui ne laisse échapper aucune occasion de se faire entendre : au demeurant, la meilleure du monde. Le violoncelle toujours grave entre étonnement en gaité dans le menuet ; mais confus, reprend vite son allure pleine de bon sens.

Haydn naquit le 1^{er} avril 1732 à Rohrau et mourut à Vienne le 31 mai 1809. De bonne heure, il montra de remarquables dispositions musicales et reçut quelques leçons d'un de ses parents. En 1740 le Capellmeister Reuter l'engagea comme enfant de chœur à l'église Saint-Étienne à Vienne où il continua ses études. Peu après, il devint l'élève de Porpora qui lui enseigna la composition. En 1760 nous trouvons Haydn à la tête de la Chapelle du comte Esterházy pour lequel il écrivit la majeure partie de ses œuvres de musique de chambre. Au nombre de celles-ci, il ne nous reste pas moins de 58 sonates pour piano, 77 quatuors et 68 trios.

Haydn écrivit en outre 125 symphonies, 14 messes, 24 opéras, inconnus pour la plupart, et deux oratorios, les chefs-d'œuvre des *Saisons* et la *Création*.

Nous ne pouvons aujourd'hui que signaler les deux autres œuvres inscrites au programme.

La sérénade de Beethoven de la deuxième manière du maître est vraiment exquise, d'une délicieuse originalité. Le trio de Mozart ne lui cède en rien quant à la fraîcheur de l'inspiration et surtout à la perfection idéale de la forme.

En somme musique aimable et point du tout rébarbative.

FRIBOURG

La situation dans le XXI^e arrondissement. — On a pu lire, hier, dans nos colonnes, la lettre par laquelle M. le conseiller national Louis de Diesbach déclare renoncer à son mandat, dans l'intérêt de la paix, et sachant que le parti conservateur serait disposé, lui aussi, à épargner au XXI^e arrondissement les ennuis d'une lutte épineuse. Dans ce but, nos amis avaient donné à entendre qu'ils ne verraient pas de mauvais œil la candidature de M. Jules Repond, qui s'est montré, dans les récentes campagnes référendaires, pleinement d'accord avec la grande majorité du peuple fribourgeois sur le terrain de la politique fédérale.

Au vu de cette situation, une assemblée réunie, hier soir, au Cercle de l'Union, a adopté en principe la candidature de M. Repond, tout en se réservant de sonder les dispositions du comité radical cantonal.

Les choses sont donc encore en suspens. Mais, en prévision d'une opposition des radicaux, toutes les mesures sont prises pour la lutte, qui promet d'être fort intéressante.

A l'occasion du Centenaire du B. P. Canisius. — L'imprimerie et Librairie de l'Évêque de Saint Paul vient d'éditer un manuel de prières intitulé : *Pèlerinage au tombeau du B. P. Canisius*.

Cet ouvrage a pour auteur le R. P. Braunsberger de la Compagnie de Jésus.

Nous ne saurions mieux en faire l'éloge qu'en citant les paroles mêmes de Mgr Deruaz, évêque de Lausanne et Genève. « Nous félicitons le R. P. Braunsberger, écrit Sa Grandeur, d'avoir écrit ce pieux ouvrage, qui contribuera à faire mieux connaître et mieux honorer le Bienheureux Canisius et qui sera en même temps une préparation à l'anniversaire trois fois séculaire et déjà prochain de la mort de ce grand serviteur de Dieu (21 décembre 1597).

« L'auteur a eu l'heureuse pensée, ajoute Mgr Deruaz, de retracer brièvement les immenses travaux du B. P. Canisius en Allemagne, dans notre ville et notre Collège de Fribourg, dans nos campagnes. Ces beaux exemples d'activité et de travail, de fatigues et d'épreuves supportées pour Dieu, de dévouement au service des âmes, sont un salutaire encouragement en notre temps... »

Le R. P. Braunsberger a joint à ces détails historiques un choix de prières appropriées aux principales actions de la vie chrétienne.

L'ouvrage se termine par des exercices de piété à faire en l'honneur du Bienheureux Canisius ou à son tombeau, et par des prières pour obtenir sa canonisation.

Ce précieux manuel à deux éditions, l'une allemande, qui est l'originale, et l'autre française qui en est la fidèle traduction.

Élégamment relié en un gracieux format de livre de prières, comprenant 130 pages, il est destiné à entrer dans la bibliothèque de toutes les familles chrétiennes. C'est un véritable ouvrage de luxe qui peut rivaliser avec les produits des meilleures librairies de France. Il fait honneur aux ateliers de l'Évêque de Saint Paul. (Prix : 70 centimes.)

Ecole de métiers. — Ainsi que nous l'avons annoncé hier, l'Ecole de métiers a inauguré ce matin sa deuxième année scolaire, par une modeste cérémonie qui a eu lieu dans la grande salle de l'Ecole des filles. Trente-huit élèves étaient présents, dont 20 anciens et 18 nouveaux : ces élèves se répartissent comme suit entre les diverses sections de l'Ecole :

I et II. Mécaniciens et électrotechniciens	14 élèves
III Constructeurs du bâtiment (tailleurs de pierre)	14 »
IV Menuiserie et ébénisterie	6 »
V Vannerie	4 »
Total	38 élèves

Plusieurs élèves viennent du dehors : deux mécaniciens viennent de Bâle, deux constructeurs sont boursiers du gouvernement du Valais, un vannier est boursier de sa commune d'origine, Montceau les Mines.

La séance était honorée de la présence de MM. Morel, inspecteur scolaire, Dr de Kowalski, prof., Léon Buclin, Edouard Gougain, maître serrurier, Broillet, architecte, membre de la Commission de l'Ecole de métiers, et de plusieurs parents.

M. Morel, R^e chanoine, membre de la Commission des Etudes, représentant la Direction de l'Instruction publique, a ouvert la séance en adressant aux élèves une allocution de circonstance. Il leur a rappelé la nécessité du travail et les a engagés à répondre par leur application aux efforts de leurs professeurs.

On a procédé ensuite à l'examen des nouveaux élèves.

Assemblée à Châtel. — Lundi, 19 courant, à 2 heures de l'après-midi, une assemblée populaire aura lieu au Cercle de l'Union catholique à Châtel-Saint-Denis pour arrêter le choix des Candidats au Conseil national pour le XXII^e arrondissement ; les électeurs conservateurs du district de la Veveyse sont priés d'y assister. A cette occasion, M. le Conseiller national Théaulaz donnera une conférence sur la Banque d'Etat fédérale.

Sympathie. — Une dépêche de Gmünd, en Wurtemberg, nous apprend que le Congrès allemand des œuvres de charité, réuni dans cette ville, envoie ses remerciements chaleureux au Comité central des Associations catholiques pour la protection de la jeune fille, à Fribourg, pour les sympathies exprimées au Congrès. Il désire l'union d'action dans les divers pays et souhaite la bénédiction abondante de Dieu sur cette œuvre si importante.

Service du feu. — Nous lisons dans le dernier N^o du « Journal des sapeurs-pompiers suisses », l'organe officiel de la Société suisse des sapeurs-pompiers ce qui suit :

Depuis quelques années, le Directeur de Police du canton de Fribourg, M. le conseiller d'Etat Schaller, fait donner dans les diverses parties du canton des cours d'instruction pour sapeurs-pompiers.

Le 7 septembre, un cours avait lieu à Domdidier, donné par M. Mullegg, capitaine, à Morat. Le préfet du district — dans le canton de Fribourg, le service du feu est placé, dans chaque district, sous les ordres directs du préfet — avait convoqué tous les capitaines du feu et les cadres pour le matin et les sapeurs-pompiers pour l'après-midi.

La matinée a été occupée par des théories sur l'organisation d'un corps de sapeurs-pompiers ; le service du feu ; le matériel ; la tactique ; le service des subsistances et un exposé en quelques mots sur la Société suisse des sapeurs-pompiers et sa caisse de secours, son but et son utilité, au cours desquels M. le capitaine Mullegg a fortement engagé les communes à faire recevoir leurs corps dans la Société.

Dans l'après-midi, ont eu lieu les exercices avec mise en pratique de ce qui avait été expliqué dans la matinée. Vu le peu de temps dont pouvait disposer le chef du cours, il dut se borner au service d'une pompe aspirante et foulante à quatre roues, dans lequel ont été mises en pratique les instructions du manuel publié par le Comité de la Société suisse des sapeurs-pompiers. Le travail fait a été la manœuvre-école sans eau, de façon à ce que chaque homme puisse bien comprendre ce qui leur était enseigné.

Esperons que les assistants en auront remporté de bonnes connaissances acquises et que ce cours sera tout profit pour le développement du service du feu dans le district de la Broye.

Ajoutons, en passant, que M. le conseiller d'Etat Schaller a déjà contribué très fortement à relever le service de secours contre le feu dans le canton. Il n'a reculé devant aucun sacrifice pour tâcher d'arriver à former un bon corps de sapeurs-pompiers et a témoigné, par sa présence au cours de Domdidier, de l'intérêt qu'il porte à cette branche de nos secours publics.

Ce compte rendu est très flatteur pour notre administration de police.

Foire de Romont. — La foire du 13 octobre, à Romont, a été favorisée par le beau temps. Il y a eu grande affluence de monde, mais par contre peu de marchands pour le bétail, de sorte que la baisse se maintient.

Ont été amenés sur le champ de foire :

Chèvres et moutons,	96
Chevaux,	77
Pièces bovines,	514
Porcs,	426

Les expéditions faites à la gare ont été assez considérables.

Foire de Farvagny. — Un récent arrêté du Conseil d'Etat a autorisé le rétablissement à Farvagny de deux foires, qui existaient autrefois et que l'on avait laissées tomber.

La première de ces foires tombait sur le mercredi 14 octobre ; elle a été fréquentée au delà de toute attente.

Accident. — Lundi soir, vers 7 heures, M. Reynaud, syndic à Posat (ce n'est pas M. le député Reynaud), a eu une jambe broyée dans le battant d'une machine à battre mue par la vapeur. Deux docteurs appelés de Fribourg ont dû procéder à l'amputation pendant la nuit. M. le syndic Reynaud a reçu les derniers sacrements.

Referendum. — On nous signale une erreur de chiffres dans la publication du nombre des signatures recueillies dans les villes du canton contre la Banque d'Etat de la Confédération. Estayer a donné 161 et non de 101 signatures, comme nous l'avions annoncé.

Petite Poste

M. T. r. ch. à L. — Reçu 12 fr. pour votre abonnement à la *Liberté* payé au 15 octobre 1897. Merci.

BIBLIOGRAPHIES

Le Papillon, journal humoristique illustré, paraissant à Genève alternativement avec la *Patrie suisse*. — Abonnement : 5 fr. par an (pour 26 numéros).

[Sommaire du numéro 195, du 7 octobre]

Dessins : Retour de l'Exposition, par H. van Muyden. — Abri dangereux, par H. T. — Accoutumance graduelle, par Hutchins. — Cette « belle » saison, par Evert van Muyden. — La vue trouble, par Mercier. — Tableau magique. — Un homme de lettres. — Les orages se suivent, par Roze. — Braves garçons, etc.

Texte : Musique de famille, par Charles Lamour. — Les élections dans un village, par Pyrame. — Mnemotechnie. — Mots et anecdotes. — Service graphologique, etc.

Un cadeau par numéro. — Primes annuelles de la valeur de 500 fr.

Spécimen envoyé gratuitement.



Monsieur et Madame Joseph Berguin ont la douleur d'annoncer à leurs amis et connaissances la mort de leur chère petite

ELISABETH

âgée de 9 mois.

L'enterrement aura lieu le vendredi 16 octobre, à 1 heure.

Domicile mortuaire : Neuveville, 83.

R. I. P.

Monsieur Schwab et ses enfants, à Fribourg, Monsieur Hans Mosimann, à Agy, Mademoiselle Marie Mosimann, à Agy, Mademoiselle Elise Mosimann, à Agy, Mademoiselle Rosa Mosimann, au Mettlet, Monsieur Fritz Mosimann, à Saint-Loup, et Monsieur Jean Mosimann, coiffeur, à Fribourg, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Schwab, née Mosimann

décédée à l'âge de 37 ans, le mercredi 14 octobre.

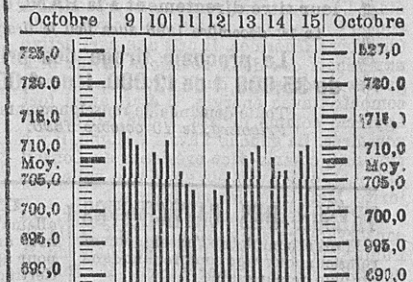
L'enterrement aura lieu le vendredi 16 courant, à 1 heure de l'après-midi.

Maison mortuaire : Grand'Rue, 45. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Observatoire météorologique de Fribourg

Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin, 1 et 7 h. du soir

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE (Centigrade)

Octobre	9	10	11	12	13	14	15	Octobre
7 h. matin	8	9	8	5	4	4	5	7 h. matin
1 h. soir	18	17	16	17	9	9	9	1 h. soir
7 h. soir	13	11	12	9	9	7		7 h. soir

Temps probable : Pluvieux, froid.

M. SOUSSENS, rédacteur.

Les changements d'adresse, pour être pris en considération, devront être accompagnés d'un timbre de 20 centimes.

La faveur du public est certainement la plus sûre garantie de la bonté d'une chose et là où elle lui est restée depuis nombre d'années fidèle à un aussi haut degré, qu'aux véritables pilules suisses du pharmacien Richard Brandt, c'est incontestablement la meilleure preuve que c'est grâce à leur efficacité agréable, sûre et d'une innocuité absolue, en même temps qu'à leur prix très modéré, que les pilules suisses ont depuis des dizaines d'années conquis et maintiennent leur place comme remède domestique pour la guérison des troubles gastriques, et la constipation ainsi que des congestions, vertiges, palpitations, asthme, etc., etc. qu'ils procurent. On peut se les procurer dans toutes les pharmacies seulement en boîtes de 1 fr. 25.

